

La Ville de Saint-Germain-en-Laye lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'un cabinet médical spécialisé en pédiatrie ou petite enfance au 34 rue André Bonnenfant.

Objet de la consultation

La présente convention a pour objet la mise à disposition par la Ville des locaux situés au 34 rue André Bonnenfant près aux fins d'exploitation d'un cabinet médical spécialisé en pédiatrie ou petite enfance et d'offrir les services associés nécessaires à l'exercice de l'activité.

Il ne s'agit pas d'un marché public. Cette mise en concurrence se fait dans le cadre des dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), notamment son article L. 2122-1-1.

Localisation

La commune de Saint-Germain-en-Laye est propriétaire d'un local sis 34 rue André Bonnenfant, dont la destination initiale était un Point d'Accès au Droit (PAD). Suite au déménagement du service PAD dans les locaux du centre administratif en date du 5 janvier 2026, et aux travaux de réaménagement et de transformation de ces locaux, il a été décidé par la collectivité de changer la destination de ces locaux en vue de permettre la création et l'exploitation d'un cabinet médical à destination d'enfants afin de répondre à un besoin identifié sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye.

Durée de la concession

La concession domaniale est consentie pour une durée de 5 années.
A titre indicatif, la Ville souhaite que l'exploitation de l'espace débute le 1^{er} septembre 2026.

Obtention des documents de l'A.M.I

Les documents doivent être demandés à la Direction des achats et de la performance via l'adresse : achats@saintgermainenlaye.fr

Visite des lieux

Les candidats devront procéder à une visite des locaux. Afin d'effectuer la visite, les candidats devront s'adresser à Mme Caroline BARIOL (caroline.bariol@saintgermainenlaye.fr ou Tél : 01 30 87 22 35)

Modalités de candidature (détails dans le document A.M.I)

- Une note présentant le projet médical, précisant la nature de l'offre de soins, la composition et la complémentarité de l'équipe, les modalités d'organisation du parcours de soins et de suivi des patients, ainsi que les modalités de prise en charge des publics spécifiques
- Une note présentant les modalités d'organisation et d'exploitation du cabinet, incluant les conditions d'accueil du public, l'organisation interne et les moyens mis en œuvre pour assurer la continuité de l'activité.
- Une note présentant la contribution du projet aux objectifs d'intérêt général, notamment en matière de prévention, d'accessibilité des soins, de partenariats territoriaux et d'innovation.
- Une note présentant la viabilité économique du projet, incluant le modèle économique, les capacités financières du candidat, les perspectives de pérennité de l'activité et les investissements envisagés.
- Le projet de convention complété, paraphé sur chaque page et signé. Le cas-échéant, une synthèse des modifications proposées par le candidat.

Critères de sélection

Le classement des offres et le choix du cocontractant sera fait en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages :

Critère n°	Libellé	%
1	Qualité et pertinence du projet médical	40
2	Organisation et conditions d'exploitation	20
3	Contribution aux objectifs d'intérêt général	20
4	Solidité économique et viabilité du projet	20

Calendrier

- Date limite de réception des offres : vendredi 19 juin 2026 à 12h00
- Audition éventuelle des candidats présélectionnés : à titre prévisionnel, la matinée du 30 juin 2026.

Modalités de dépôt des offres

Les propositions devront être transmises obligatoirement par voie électronique à l'adresse suivante : achats@saintgermainenlaye.fr